

# Cahier des charges tournois A3 2023

Général	Description
Nom de l'événement	Swiss Volley Beachtour A3
Jours de tournoi	En discussion avec Swiss Volley. Les tournois se déroulent sur une journée le week-end ou un jour férié officiel. Si possible pas aux mêmes dates qu'un tournoi A2.
Organisation	Responsabilité de l'organisateur <ul style="list-style-type: none"> <li>– Déroulement du tournoi sans encombre selon les directives de Swiss Volley</li> <li>– Technical Meeting (si un TM a lieu)</li> <li>– Saisie des résultats dans le système de Swiss Volley au plus tard le lundi, à midi, après le week-end du tournoi.</li> </ul> Responsabilité Swiss Volley <ul style="list-style-type: none"> <li>– Fournit gratuitement l'outil d'administration</li> <li>– Actualise le classement national selon le règlement du beach volley</li> <li>– Cite le tournoi dans le calendrier officiel du championnat</li> </ul>
Comité d'organisation	Au moins 1 personne <ul style="list-style-type: none"> <li>– Déroulement du jeu</li> <li>– Infrastructure</li> </ul>
Catering	La restauration est organisée par l'organisateur. Idéalement, des repas chauds sont fournis.
Infrastructure	Description
Nombre de terrains	Nombre de terrains selon le règlement.
Matériel terrain	Selon directives FIVB/CEV (La taille du terrain peut différer avec un minimum de 12 x 20m, c'est-à-dire des zones libres d'au moins 2m).
Ballons	L'organisateur reçoit de Swiss Volley un ballon de match par terrain. Maximum 4 ballons.
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Vestiaires et zone prévue pour les joueurs/joueuses. (év. aussi pour le Technical Meeting en cas de mauvais temps)</li> <li>– Douches extérieures et installations sanitaires pour les joueurs/joueuses</li> <li>– Installation sonore avec micro et haut-parleurs</li> <li>– Ordinateur et imprimante pour les résultats et les tableaux actualisés</li> <li>– Kit médical</li> <li>– Tableau pour le comptage des points</li> </ul>
Déroulement du tournoi	Description
Taille du tableau	La taille du tableau est définie à l'avance avec Swiss Volley
Wildcard	Chaque organisateur a le droit à une Wildcard. Si l'organisateur a besoin d'une Wildcard de plus, il peut demander Swiss Volley.
Arbitres	Les rencontres des tournois A3 se jouent sans arbitre. L'équipe perdante est responsable du comptage des points. L'organisateur doit s'assurer qu'il y a suffisamment de bénévoles présents pour compter les points pendant le premier tour.

Cérémonie protocolaire	La cérémonie protocolaire suit immédiatement le tournoi.
Tenue	Lorsqu'un maillot de compétition officiel est mis à disposition, celui-ci doit être porté correctement. Si aucun maillot officiel n'est fourni, les joueurs et joueuses sont libres de choisir leur tenue (selon le règlement).
<b>Marketing / Communication</b>	<b>Description</b>
Sponsoring	Swiss Volley se réserve le droit d'intégrer un sponsor du circuit dans les tournois A3. L'organisateur peut être contraint d'installer des banderoles, drapeaux ou autre matériel publicitaire d'un éventuel sponsor du circuit jusqu'à -60 jours avant l'événement.
Contrats d'exclusivité par branche	L'organisateur est libre de trouver des sponsors pour la manifestation, pour autant que l'exclusivité des branches des sponsors de SV est respectée. Les partenaires actuels de Swiss Volley se trouvent sur le site internet: <a href="https://www.volleyball.ch/fr/federation/partnerboard-swiss-volley/">https://www.volleyball.ch/fr/federation/partnerboard-swiss-volley/</a> . Les sponsors de la fédération ont le droit de s'annoncer jusqu'à 180 jours avant l'évènement afin de s'assurer ou de refuser toute présence pendant la durée de la manifestation. L'organisateur doit contacter le bureau de Swiss Volley avant la finalisation du contrat en cas de chevauchement avec les sponsors de la fédération.
Surfaces publicitaires	Swiss Volley à le droit de placer une banderole publicitaire. Toutes les autres surfaces publicitaires qui ne sont pas utilisées par Swiss Volley sont à la disposition de l'organisateur.
Presse	Aperçu local et rapport par l'organisateur.
Imprimés	L'organisateur peut produire des imprimés. Le logo de Swiss Volley doit y figurer. L'organisateur doit d'envoyer un bon à tirer à Swiss Volley avant la production.
<b>Finances</b>	<b>Description</b>
Finance d'inscription	L'organisateur doit encaisser la finance d'inscription conformément au règlement, soit au maximum 60.00 CHF par équipe, incluant tous les frais. 10.00 CHF par équipe revient à Swiss Volley.
Prix en espèce	Prix en espèces obligatoire pour les 3 premières équipes, selon la clé de répartition suivante : 1er rang: 150.00 CHF / 2e rang: 100.00 CHF / 3e rang: 50.00 CHF
Finances	L'organisateur est responsable des finances (bénéfice et pertes).
Amendes	L'organisateur s'engage à respecter les amendes et frais selon le règlement. Les amendes reviennent à l'organisateur.
<b>Juridiques</b>	<b>Description</b>
Assurance	L'organisateur est tenu de contracter une assurance responsabilité civile pour les dommages aux personnes et aux choses. Swiss Volley décline toute responsabilité!
Obligations de l'organisateur	Le règlement du beach volley et le présent cahier des charges font foi. En cas de non-respect des obligations de l'organisateur, des sanctions appropriées seront prises.
For juridique	Berne

Pour l'organisateur, le

Nom:

Prénom:

---